

O-CO - Collaborations externes



Signature d'un partenariat entre la Grande Cariçaie et le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie en 2007 (partenariat qui s'est achevé en 2009)

Constat

L'Association de la Grande Cariçaie (AGC) a comme objectif que les milieux naturels de la Grande Cariçaie bénéficient de la meilleure gestion possible. Cela implique d'une part qu'un suivi scientifique soit mis en place pour vérifier la pertinence des interventions entreprises dans les milieux naturels (ce qui est le cas depuis 1982, date du début de la période de gestion de la Grande Cariçaie, cf. chapitre 3.3 « Historique de la connaissance du site »), et d'autre part que les gestionnaires bénéficient des connaissances les plus récentes dans les domaines liés à leur activité (gestion des milieux humides, suivis scientifiques, accueil et information du public, administration).

Pour satisfaire ce dernier point, et en plus de la formation continue des collaborateurs du Bureau exécutif (cf. thème « O-CI »), des collaborations, partenariats et échanges réguliers doivent avoir lieu avec des organes extérieurs à l'Association : structures similaires confrontées aux mêmes problématiques en Suisse ou à l'étranger, bureaux spécialisés (mandataires), ...

Objectif

Objectif O-CO – L'Association dispose d'un réseau de contacts, en Suisse et à l'étranger, avec lesquels elle peut échanger des expériences ou collaborer pour être à la pointe en termes de connaissances sur toutes les thématiques liées la gestion des milieux humides.

Stratégie pour atteindre l'objectif

Le développement très rapide du réseau internet ces 20 dernières années a considérablement modifié la manière de travailler et de communiquer. Les nouvelles technologies, notamment les réseaux e-mails et sociaux, ainsi que le partage centralisé de l'information et des données apportent au gestionnaire de

nouveaux outils qui lui permettent de trouver rapidement des informations ou d'entrer en contact avec d'autres personnes confrontées aux mêmes questions. Malgré l'existence de ces nouvelles technologies, la nécessité d'organiser des liens privilégiés avec d'autres acteurs reste un besoin. L'expérience a en effet montré que le maintien de liens humains est nécessaire pour obtenir rapidement de l'aide ou de l'information de qualité.

La stratégie générale pour atteindre l'objectif est donc composée de quatre volets :

- être membre des réseaux traitant des questions liées à la gestion des milieux humides ;
- créer des partenariats privilégiés avec d'autres gestionnaires de milieux humides ;
- participer à des échanges d'expérience sur des sujets particuliers ;
- s'appuyer sur des spécialistes externes (mandataires) en cas de besoin.

Bilan des actions mises en œuvre à fin 2017

Aucune stratégie ni objectif n'ont été fixés en termes de collaborations externes en 1982, dans le premier plan de gestion de la Grande Cariçaie. Malgré cela, les collaborations ont été relativement nombreuses durant les années 1980 et 1990 avec d'autres gestionnaires de milieux naturels, notamment les Marais de Lavours, la Camargue alsacienne, la Tour du Valat, le Lac de Constance, le Lac de Bienne et les Marais de l'Auried. Il s'agissait, pour les gestionnaires de la Grande Cariçaie qui mettaient progressivement en place un processus de gestion, de s'appuyer sur l'expérience d'autres gestionnaires à une époque où l'accès à l'information était beaucoup plus difficile qu'aujourd'hui. C'est dans le plan de gestion 2007-2011 que cette notion de collaboration avec d'autres gestionnaires a été introduite pour la première fois, d'abord uniquement dans le volet « Information et accueil du public ».

Les participations à des réseaux de gestionnaires ont été très limitées par le passé car de tels réseaux n'existaient pas. C'est seulement depuis le début des années 2000 que des réseaux de ce type se sont mis progressivement en place. À fin 2017, l'Association n'est encore membre d'aucun réseau.

Durant les années 2007-2009, un partenariat a été signé avec le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie qui a permis différentes collaborations :

- élaboration de méthodes communes pour le suivi ou l'échantillonnage, par exemple pour le Conocéphale du roseau (*Conocephalus dorsalis*) ou les macrophytes ;
- discussions sur certaines thématiques, par exemple sur la réintroduction de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), réalisée au Lac du Bourget et envisagée dans la Grande Cariçaie ;
- visites de délégations politiques ou techniques sur certaines thématiques : gestion de l'érosion, accueil du public dans un centre nature,...

Des discussions ont également porté sur la possibilité de réaliser des suivis scientifiques coordonnés entre les deux sites, mais cette éventualité a été jugée peu réaliste en raison des particularités propres à chaque site.

Ce partenariat a été considéré comme réussi par les deux parties, d'une part car il n'a pas impliqué de lourdeur administrative (les échanges étaient organisés uniquement à la demande de l'un ou l'autre partenaire) et il a permis des échanges fructueux sur certaines thématiques. Son apport technique et scientifique à la gestion de la Grande Cariçaie a été toutefois relativement limité.

Des échanges d'expérience ont eu lieu ponctuellement sur certaines thématiques, par exemple avec la Fondation des Grangettes (suivi de l'avifaune) ou avec les Marais de Lavours (pacage avec des vaches Highland). Par ailleurs, la reconnaissance internationale dont bénéficie la Grande Cariçaie (site Ramsar) a constitué l'occasion d'échanges avec des gestionnaires d'autres sites Ramsar, notamment la Tunisie. Ces échanges réalisés avec d'autres gestionnaires et différentes organisations ont toujours été fructueux, même si c'est souvent la Grande Cariçaie qui a apporté son expérience à d'autres.

Le travail des gestionnaires s'est aussi appuyé sur des mandats confiés à des spécialistes (bénévoles ou rémunérés) ceci pour les domaines ou les tâches dans lesquels les membres du Bureau exécutif ne disposaient pas de connaissances ou des disponibilités suffisantes. On citera par exemple récemment :

- les relevés effectués par des bénévoles dans les groupes des hétérocères (papillons de nuit) et des macromycètes (champignons) ;
- les inventaires des mousses (bryophytes), des lichens et des chauves-souris confiés à des biologistes indépendants spécialistes de ces groupes ;
- l'élaboration d'une charte du tourisme durable par Agridea ;
- la détermination de certains groupes complexes d'invertébrés aquatiques par des spécialistes externes ;
- l'aide à l'analyse de données confiée à des spécialistes externes, en vue de publication dans des revues scientifiques ;
- les recensements ornithologiques confiés à des ornithologues locaux, en collaboration avec la station ornithologique de Sempach.

État d'atteinte de l'objectif à fin 2017

L'objectif est en partie atteint puisque l'AGC a renforcé ses contacts en Suisse et en France et s'appuie sur une série de spécialistes externes. Un effort reste toutefois nécessaire ces prochaines années, notamment dans la participation et dans l'organisation de rencontres thématiques entre gestionnaires.

Stratégie pour 2020-2024

Le Comité directeur de l'Association a jugé, lors de sa séance d'avril 2012, que les partenariats avec d'autres gestionnaires n'étaient actuellement pas la meilleure option de collaboration. Ce n'est donc pas un élément à reprendre dans la stratégie pour la période 2020-2024.

Pour la période 2020-2024, la stratégie de l'AGC devrait être d'une part de continuer à se constituer un réseau de contacts auprès de gestionnaires de milieux humides en Suisse et dans les pays voisins, et d'autre part de participer à différents groupes de travail ou de discussion sur les thématiques liées à la gestion des milieux humides.

L'Association devra continuer à confier des mandats (bénévoles ou rémunérés) à des spécialistes externes pour des tâches pour lesquelles elle ne dispose soit pas des compétences, soit pas de disponibilités suffisantes pour les réaliser.

Actions à mettre en œuvre

Action O-CO-GES – Participation aux réseaux des gestionnaires des milieux humides

Participation aux activités des réseaux de gestionnaires qui existent et sont actifs en Suisse et dans les pays voisins, notamment en France. Compte tenu du fait qu'il n'existe pas d'organisme en Suisse réunissant les gestionnaires de milieux humides, incitation de la Confédération à créer un tel organisme.

Planification pour 2020-2024 : à fin 2017, des premiers contacts ont été pris dans l'idée d'adhérer au réseau des Réserves naturelles de France (RNF), qui réunit un très grand nombre de gestionnaires de milieux humides français. Cette adhésion devra être formalisée et des contacts devront être pris avec d'autres gestionnaires confrontés aux mêmes problématiques que la Grande Cariçaie. Si sa candidature est retenue, l'AGC s'inscrira dans les différents groupes de discussion sur les thématiques qui la concernent. La participation à d'autres réseaux de gestionnaires sera envisagée en fonction des opportunités.

Concernant la création d'une structure réunissant les gestionnaires de milieux humides en Suisse, l'AGC a élaboré, à fin 2017, une liste des participants potentiels à cette structure, mais elle n'a encore rien entrepris pour encourager la création de ce réseau. Entretemps, d'autres acteurs ont entrepris une telle démarche, à laquelle l'AGC pourrait vraisemblablement se joindre (pour autant que la démarche ne se focalise pas uniquement sur les hauts-marais, mais considère l'ensemble des marais de Suisse). Pro Natura Neuchâtel (Sarah Pearson et Yvan Matthey), le Canton de Neuchâtel (Philippe Jacot Descombes) et la Fondation du Musée de la tourbière des Ponts-de-Martels ont mis en place un groupe de travail visant à développer un centre de compétences sur la gestion des marais dans un ancien hôtel situé aux Ponts-de-Martels. Cette démarche repose sur 3 piliers : l'engagement par Pro Natura d'un coordinateur pour animer le réseau, l'organisation de journées d'échange thématiques et la mise en place d'une formation CAS bilingue en diagnostic des marais (en collaboration avec Daniel Béguin de l'HEPIA). C'est le SANU (Christine Gubser) qui sera mandatée pour l'accompagnement de la mise en place de cette démarche, jusqu'à l'engagement du coordinateur. L'AGC suivra donc attentivement l'évolution de cette démarche et y participera si nécessaire.

Perspectives pour la suite : action à poursuivre.

Action O-CO-ECH - Organisation d'échanges thématiques

Organisation de réunions avec d'autres gestionnaires de milieux humides, pour discuter de thématiques particulières. L'objectif est d'organiser un à deux échanges par année, pour acquérir des connaissances sur certaines thématiques et développer un réseau de contacts.

Planification pour 2020-2024 : des échanges thématiques seront régulièrement organisés avec d'autres gestionnaires, notamment avec les partenaires de longue date de la Grande Cariçaie : Savoie, Haute-Savoie, Franche-Comté, Lac de Constance, Réserve des Grangettes.

Perspectives pour la suite : action à poursuivre.

Action O-CO-EXT – Collaboration avec des spécialistes externes

Attribution de mandats à des spécialistes externes bénéficiant de connaissances de pointe dans certains domaines particuliers. Il s'agit de mandats de détermination de groupes faunistiques ou floristiques difficiles ou peu connus, de traduction allemande, de conseils juridiques, d'aide à la gestion des ressources humaines, d'expertise pour la comptabilité, de dessin d'illustrations pour des panneaux,

Planification pour 2020-2024 : comme pratiqué jusqu'à ce jour, quelques mandats seront confiés à des spécialistes chaque année.

Perspectives pour la suite : action à poursuivre.

Actions de monitoring

Il n'existe pas d'action de monitoring permettant de suivre l'état d'atteinte de l'objectif.